Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1075

Artikel: Association Plans-fixes : la fête à Pierre Gerber

Autor: Dubuis, Catherine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION PLANS-FIXES

La fête à Pierre Gerber

(cd) Pierre Gerber a huitante ans («Fallait pas le dire!» crie-t-il à Bertil Galland qui introduit la soirée). Pour marquer l'événement, ses amis et Plans-fixes organisaient jeudi dernier, à la salle Paderewski, un moment musical offert par le quatuor Sine Nomine et la projection du portrait filmé en novembre 1986.

Devant une salle bien garnie et fort chaleureuse, agrémentée des réparties facétieuses du maître luthier, la soirée a débuté avec le dernier quatuor de Schubert. Les instruments des musiciens sortaient de l'atelier de Pierre Gerber. N'étant pas critique musicale, je dirai seulement l'enchantement à chaque fois ressenti à l'écoute du *Sine Nomine*, et de Schubert.

Humour et amour de l'art

La caméra surprend Pierre Gerber, le dos tourné au public, commentant les photographies qui tapissent le mur de son atelier: pour chacun de ces grands musiciens, il a une phrase cordiale ou drôle; chaque visage évoque un souvenir, amusant ou émouvant. Les anecdotes pleuvent. Nathan Milstein, étant venu voir son luthier, essaie le violon qu'il lui avait confié; sur ces entrefaites, Isaac Stern pousse la porte de la boutique. A peine entré, il tend l'oreille, se précipite vers l'atelier, découvre Milstein et s'écrie: «Ah! C'est toi! Tu as fait bien des progrès!» Puis chacun essaie le vio-

lon de l'autre, sans beaucoup de bonheur, semble-t-il: les grands instruments n'ont qu'un seul maître.

Autre histoire: Pierre Gerber et un confrère, Pierre Vidoudez, reviennent d'un congrès de luthiers. A Cointrin, Vidoudez confie à Gerber l'étui qu'il transporte, et qui contient un Stradivarius, le temps de passer la douane. Notre luthier, fort distrait, oublie l'étui sur la banque de la douane! Au moment où les deux hommes s'installent dans un taxi arrive un douanier hilare, qui leur tend le violon et leur dit avec le plus pur accent carougeois: «Heureusement qu'c'est pas un Stradivarius!»

Un violon à cœur ouvert

Entre les mains du luthier tourne un violon qu'il s'apprête à ouvrir; tout en expliquant calmement que les violonistes n'aiment pas tellement les craquements que cette opération occasionne — et en effet ils sont déjà terribles pour une profane: qu'est-ce que ça doit être pour le possesseur du violon! -Pierre Gerber enlève la table de l'instrument et expose l'intérieur. Ventre ouvert, le violon repose entre les doigts experts qui désignent les défauts, les détails à reprendre. Pour le célèbre luthier, il faut choisir: fabriquer des instruments ou faire de la restauration. Il a choisi, quant à lui, d'entretenir, de rénover, d'améliorer les instruments des plus grands solistes du monde, depuis cinquante et un ans. «Je mourrai à mon atelier» dit-il joyeusement.

Une collection à valeur humaine et historique

Une fois de plus, à l'occasion de ce Plan-fixe, on mesure l'intérêt de la démarche des cinéastes créateurs de cette collection de portraits. Décidément, le visage, la voix, les mains d'une femme ou d'un homme sont des objets fascinants; sans rien pour nous en distraire, le portrait selon Plans-fixes comble en nous cette curiosité insatiable de l'autre, notre semblable, et en même temps si irrémédiablement différent de nous. Qu'ont-ils encore à nous apprendre, celle-ci, celui-là, sur nous, nos amours, nos peurs, nos aversions ?

A cet intérêt que j'appellerais humain s'ajoute une valeur de témoignage inestimable; à travers la collection s'ébauche le portrait d'un canton, d'une région, à un moment précis de son histoire: depuis décembre 1977 (premier Plan-Fixe sur Constantin Regamey) jusqu'à aujourd'hui, près de quinze ans plus tard, la collection s'est enrichie de plus de cent films. L'événement sera marqué en mai, par une grande fête à laquelle le comité de l'Association Plansfixes espère associer toute la Suisse romande, plus Zurich, où une association sœur est née il y a exactement deux ans.

Et ce dans un article où, sous couvert de leur protection, on accepterait implicitement: soit que l'on puisse infliger une souffrance inutilement répétée à une femme (rendant cette technique impraticable pour un médecin soucieux de la santé de sa patiente); soit que ces mêmes embryons puissent être supprimés après leur implantation. Il n'est pas certain que le législateur ait pensé à tous les effets pervers de l'acceptation de principe d'une technique médicale, mais assortie d'une restriction pratique dangereuse.

I Notons encore que l'interdiction de transférer et de fusionner entre patrimoine génétique humain et non humain traduit l'obsession de la pureté du génome humain, obsession à la fois déplacée et irréaliste. En effet, pour un certain temps encore, les vecteurs utilisables pour insé-

rer chez un humain un gène opérationnel sont d'origine extra-humaine (il est courant que les vecteurs dérivent de virus). Et comme le «collage» du gène correctif laisse forcément des morceaux de virus dans le génome hôte (sans que cela porte à conséquence), vouloir interdire les mélanges revient à interdire la technique. Il faut savoir que les mélanges génétiques ne sont pas une aberration liée à une technique, mais une manifestation dynamique intrinsèque des systèmes vivants: dans la nature le brassage génétique est permanent (ainsi par exemple les virus ne cessent de lâcher des morceaux de leurs gènes dans notre propre génome, et à en emprunter aux génomes de leurs hôtes...). L'idée de la pureté génétique, ou d'un état statique des gènes, est un mythe, parfois redoutable. Gabriel Bittar



Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb) François Brutsch (fb)

Catherine Dubuis (cd)

André Gavillet (ag) Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj) Charles-F. Pochon (cfp) Lala Robert (rob)

Forum: Gabriel Bittar, Jean-Claude Favez

Abonnement: 75 francs pour une année

Abonnement: 75 francs pour une année Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9 Composition et maguette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens